








# Octobre 2009

## Sommaire

	Page 2:	En nos belles campagnes ...
	Page 3:	Tract 7 octobre / Maternelles de Marseille
	Page 4:	Communiqué UGFF: Politique scolaire
	Page 5:	Compte rendu de la réunion sur les RIS à l'IA
	Page 6:	Communiqué de presse: Le discours de l'État UMP
	Page 7:	Désobéisseurs
	Page 8:	Agenda/Contacts

Mathieu Do Duc



Manif  
Erwan Redon  
07/07/09

# En nos belles campagnes Tarn-et-garonnaises

## “ Quand Nadine Morano cultive les jardins d'éveil ”

(titrait le 04/09/09, notre feuille de chou régionale = La Dépêche du Midi ) ...

c'est qu'elle prépare la mise en friche de l'Ecole maternelle !

Ce 3 septembre, Madame la Secrétaire d'Etat à la famille était au champ. Nos belles bourgades de Négrepelisse et Caussade recevaient donc la virevoltante Nadine Moreno, quelques légumes locaux et photographes, pour inaugurer les tout premiers jardins d'éveil pour enfants de 2 à 3 ans, « structures d'accueil souples et payantes » -dit le dépliant - qui devraient accueillir, en 3 ans... 8000 enfants. Et la Secrétaire d'Etat ose même « 8000 offres de garde ». Deux adjectifs, un complément du nom...et tout est dit !

Entre 42 et 425 Euros par mois repas compris par enfant hébergé à plein temps, et selon ses revenus, voilà pour le « payant » vu côté famille. Pour la collectivité, si l'on en croit la Cour des comptes, la facture est salée : entre 7500 et 10 000 Euros par an et par enfant contre 4500 Euros pour un enfant du même âge en école maternelle publique. Aux 5237 € investis par exemple par la petite municipalité de Négrepelisse pour l'équipement immobilier de son jardin d'éveil, il faut ajouter la participation du Conseil général –les contribuables-, de la CAF et rajouter encore le paiement des salaires des personnels recrutés pour une durée déterminée d'un an et bien informés du fait que ceci est une expérience (qui pourrait donc ne pas être renouvelée !).

Et, poussez carottes-rampez fraisiers, nous voilà dans le « souple » annoncé. Serait-il à chercher dans ce « statut « précaire des personnels ou dans le fait que ce jardin sera ouvert –dit l'affiche - de 8h à 18h, mercredi compris et 200 jours par an ( soit aussi une partie des vacances scolaires)? Serait-ce que le souple est à dénicher dans ces 8000 « offres » (les mots, vous dis-je, les mots !) sensées sans doute pallier le manque récurrent de places dans les crèches ou le fait que,

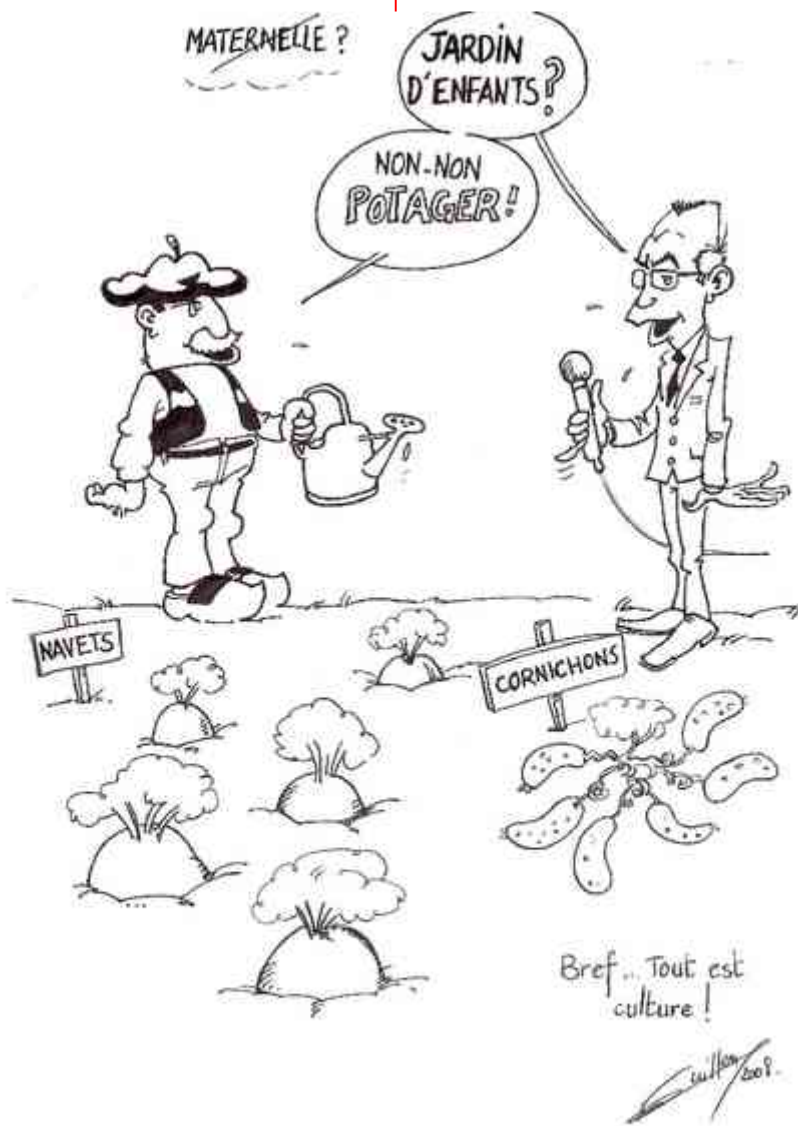
chaque année, 14 000 élèves ne trouvent pas de place en maternelle. Nous présenter le jardin comme une panacée pour les parents qui n'auraient pas de solution de garde alors que le problème résulte non d'une baisse de la demande mais bien d'une baisse programmée de l'offre, c'est vouloir nous faire prendre les poireaux pour des asperges. Pourquoi donc créer des structures payantes alors qu'il faut créer des places et ouvrir des classes dans le service public et gratuit ?

Et Nadine Moreno continue qui parle « OFFRE » comme on parle cadeau et entend ainsi nous cacher caillou dans les lentilles, nous faire avaler le « DE GARDE » de l'expression. Non-non Madame la Secrétaire d'Etat, la garde c'est tout autre chose que ce qui se fait en Ecole maternelle. Les enseignants y enseignent, ils y éveillent les jeunes pousses et travaillent à la réussite ultérieure d'enfants qui sans ça pourraient bien rester victimes d'inégalités sociales et culturelles. Votre jardin, en aucun cas, ne peut se substituer à la Maternelle !

Pour le gouvernement il ne s'agit pas de jardiner mais bien au contraire, de jeter limaces dans la laitue, de mettre des vers dans le fruit . La « structure » que l'on expérimente aujourd'hui dans le 82, puis dans

le Lot (à Figeac, ville de Malvy), la Creuse et l'Hérault bientôt, n'est qu'un outil de casse de l'Ecole maternelle et Madame Moreno est l'une des Ministres du Désengagement de l'Etat, de la suppression des postes , de la remise en cause de la scolarisation dès l'âge de 2 ans, de la disparition peu à peu de la gratuité dans toute l'Ecole , de la fragilisation du Service public.....

Philippe Guillen , SDEN CGT Educ'action 82.  
18/09/2009







7 octobre 2009 Manifestation - 11h devant le Medef  
Place Général de Gaulle - MARSEILLE

Il y a un an, le système bancaire s'effondrait. Les pouvoirs publics ont déversé des centaines de milliards d'Euros pour le renflouer.

Les coupables de la crise se sont refait une santé : la bourse s'envole, les spéculateurs se frottent les mains. Les grands patrons et les traders touchent, à nouveau, leurs bonus....

### Ne les laissons pas recommencer comme avant !!!

Le sauvetage du système financier a laissé de côté les attentes sociales et lourdement hypothéqué les capacités d'investir pour l'avenir :

- des emplois détruits par centaines de milliers,
- des centaines de milliers de jeunes jetés dans la précarité,
- des salaires en berne,
- une souffrance inhumaine au travail,
- les Pme, les sous-traitants subissent les diktats des grands groupes,
- une explosion sans précédent de la dette publique,
- explosion du travail illégal,
- une protection sociale au bord de l'asphyxie.

C'est d'abord le refus d'entendre les salariés et leurs représentants syndicaux qui est à l'origine de ce gâchis gigantesque.

Il y a un an, les organisations syndicales françaises entamaient la construction d'un processus unitaire qui allait les conduire à proposer une plateforme revendicative et un agenda revendicatif inédit.

Ces grandes dates, articulées aux nombreuses luttes dans les entreprises, ont permis d'obtenir quelques mesures, largement insuffisantes, atténuant certains effets de la crise, améliorant certaines situations de salariés.

Des succès revendicatifs méritent d'être analysés. Des entreprises sous-traitantes ont réintégré des groupes industriels qui les avaient vendues il y a quelques années.

Une filière nationale de déconstruction des navires en fin de vie a été gagnée. Tout récemment, le gouvernement a été contraint de manoeuvrer sur la majoration des droits des femmes pour la retraite...

Mais tout cela reste encore loin des attentes et des nécessités pour construire une issue réelle et durable à la crise.

### L'essentiel est devant nous !!!

La CGT vous propose, au cours des semaines à venir, une nouvelle étape de la construction d'un rapport de force toujours plus favorable aux salariés, aux chômeurs et aux retraités.

Plus que jamais, la CGT propose aux salariés de s'engager dans l'action revendicative pour :

- l'augmentation du pouvoir d'achat ;
- pour la régularisation des salariés sans papiers ;
- la défense des emplois et de nos industries ;
- l'investissement massif dans l'appareil de production et l'emploi ;

Pour les retraités...

Pour la protection sociale.

**Le 7 octobre 2009 , de partout mettons en débat l'arrêt de travail et participons massivement à la manifestation à 11 h devant le Medef pour se rendre à la Préfecture, où nous organiserons une **Table Ronde sur l'emploi****

## Profs et parents d'élèves montent au créneau

**Pas de bruit ou presque.** Juste quelques banderoles et une bonne dose de motivation. À l'appel de l'intersyndicale de l'éducation des Bouches-du-Rhône et de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), une cinquantaine d'enseignants et de parents d'élèves se sont donné rendez-vous hier midi sous les fenêtres de l'Hôtel de ville. Sur des pancartes bricolées à la va-vite, mamans et professeurs affichent la couleur. À l'école maternelle St-Charles, les parents déplorent "la fermeture d'une classe qui n'était pas prévue. Du coup, les élèves se retrouvent à 31 par classe. L'une d'entre elles est un mixte des trois sections : c'est de la garderie!" Un peu plus loin, des enseignants de la maternelle Pommier dénoncent ce qu'ils vivent comme "une injustice". Leur établissement n'est pas classé en Zone d'éducation prioritaire (Zep) alors que l'école élémentaire située en face et le collège Edgard Quinet, tout proche, eux, le sont. Plus généralement, aidée dans son action par Patrick Mennucci et Lisette Narducci, maires PS du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> secteur, l'intersyndicale de



Les mamans de la maternelle Saint-Charles au 1<sup>er</sup> rang de la contestation. / Ph. PATRICK NOSETTO

l'Éducation nationale du département demande à la Ville "la construction de nouveaux locaux afin que les enfants de 3 ans et plus puissent trouver une place dans les écoles de leur secteur". De son côté, Danielle Casanova, adjointe au maire UMP déléguée à l'Éducation, rappelle que plusieurs classes maternelles neuves ont déjà ouvert à la rentrée, notamment dans le 15<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup>. Et que les réajustements de la carte scolaire, opérés en début de semaine, continuaient d'entraîner d'autres réajustements, au niveau des inscriptions. ■

Caroline Richard

La Marseillaise



# Communiqué U.G.T. : Politique scolaire

UNSEN Cgt Educ'Action 263 rue de Paris (Case 549) 93515 MONTREUIL CEDEX

Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Contact Presse : Nicole Hennache TEL. 01 48 18 81 47

La CGT Educ'action exige une autre politique scolaire et d'emploi

De nouvelles régressions imposées contre la majorité des citoyens et des personnels, passées en force au cours de l'été : loi sur la mobilité, décrets sur la masterisation, travail dominical, ouverture du capital à la Poste... !

Une volonté d'affaiblir encore et toujours le service public d'Éducation, de réduire le recrutement et la formation des enseignants à l'IUFM, et des personnels d'éducation, d'orientation...

\* 35 000 nouvelles suppressions de postes de fonctionnaires en 2010 (dont 16 000 dans l'Éducation nationale) risquent de s'ajouter aux 13 500 suppressions de 2009... et pourtant le ministre communique sur une augmentation des effectifs élèves pas trop importante...

\* Réforme des programmes dans le 1er degré, externalisation de l'aide à la difficulté scolaire, évaluations précipitées et imposées dans l'élémentaire, sanction contre les désobéisseurs, remise en cause de l'école maternelle publique supplantée par les jardins d'éveil...

\* Attaques multiples contre l'enseignement et la formation professionnelle : généralisation imposée du BAC professionnel en 3 ans, relance des CAP, certification du BEP non garantie, oral de contrôle dévoyé...

\* Masterisation du recrutement des futurs enseignants, utilisation des stagiaires, et aujourd'hui des étudiants, « comme moyens d'enseignement », démantèlement de la formation initiale et de la recherche publique malgré la lutte exemplaire des personnels et des étudiants au printemps dernier...

\* Réforme du lycée relancée à la hâte par le nouveau ministre, pour une mise en œuvre à la rentrée 2010, poursuite de l'expérimentation dans une centaine de lycées, sans volonté d'évaluation partagée...

\* Mixité scolaire et sociale mise à mal avec la remise en cause de la carte scolaire...

\* Dégradation des conditions de travail de tous avec la multiplication des heures supplémentaires dans le second degré, du recrutement de personnels précaires, de la baisse des Dotations Horaires d'Enseignement, de la disparition de classes et d'options...

\* Dégradation continue des conditions de vie des personnels touchés aussi par la crise financière et économique : baisse constante du pouvoir d'achat, salaire moyen à 1800 euros et aucune perspective d'augmentation significative de carrière, aucune perspective d'amélioration en matière de santé au travail et de protection sociale...

La dégradation de l'emploi, le chantage "emploi contre salaire", la remise en cause des services publics -celui de l'éducation en particulier- et du potentiel d'activité dans les entreprises sont inacceptables comme l'est l'aggravation de la précarité et du chômage qui en résulte.

La CGT exige que l'Éducation, et plus généralement l'emploi dans les services publics, deviennent une priorité politique de notre pays !

1er septembre 2009





# Compte rendu de la réunion sur les RIS à l'IA du 10/09/09

Organisation convoquées: celles ayant déposé une liste aux dernières élections

Présents: Inspection Académique: Mrs Ricard, Colcy

Syndicats: SE UNSA, SNUIPP-FSU, SNUDI-FO, SDEN CGT SGEN CFDT

## Propositions des syndicats/Remarques:

Tour de table des syndicats

SE : difficultés à faire le plein pour les RIS organisées sur temps de concertation.

SNU: idem\* + demande d'organiser les RIS sur le temps de présence devant élèves (864 h par an au lieu de 72 pour la concertation. Ces 6 h ne sont pas des heures perdues ou alors, on doit rendre les 72 h du samedi perdues par les élèves.

FO: idem + non validité de la note sur les RIS de M Le Goff, refus d'une hiérarchie des heures des enseignants: les heures de concertation valent autant que les heures de classe donc pas de raison de prendre uniquement sur le temps de concertation.

CGT: idem + demande de 3 ½ journées de RIS ce qui fait 9 heures et se rapproche des 10 heures du second degré (appuyé par le snu mais sans plus: "ça paraît irréalisable à obtenir: si on a deux heures c'est déjà bien").

SGEN: demande de reporter ces ½ journées sur le pont de l'ascension (parents pas trop gênés par ces heures de cours perdues, comme du temps des RIS déposées le samedi).

\*: il est à noter qu'aucun syndicat ne s'est opposé à une proposition/remarque d'une autre organisation.

## Réponses de l'IA:

M.Ricard: le pont de l'ascension: ça a été refusé par le ministre donc on ne peut plus le demander.

Le droit syndical d'information n'est pas remis en cause.

SNU/FO/CGT: c'est une remise en cause puisque l'encadrement

pose des difficultés (nombre et éparpillement des réunions).

M Ricard: les textes et instructions viennent de plus haut: on ne peut plus programmer les RIS sur le temps devant élèves, à négocier nationalement auprès du ministère.

Il faudrait signaler aux IEN si on dépose soit sur un jour de concertation et indiquer lequel, soit sur la journée de solidarité. Les IEN auraient un droit de veto sur certaines journées qui leur paraissent importantes.

SNU/FO/CGT: c'est une nouvelle atteinte aux libertés car la multiplication des conférences pédagogiques empêche pratiquement l'organisation des RIS.

FO/CGT: il devient impossible de faire des réunions de secteur géographique large voire départemental.

SNU/FO/CGT: la journée de solidarité n'est pas reconnue par nos syndicats.

M.Ricard: l'IA donnera des consignes aux IEN pour ne pas bloquer trop de dates en vue de laisser des places pour les RIS.

CFDT: quand ça se passait le samedi, il n'y avait pas de demande d'autorisation: uniquement une déclaration de participation aux RIS: c'est donc une nouvelle restriction des droits (relayé par tous).

M.Ricard: On ne demandera que de cocher les animations pédagogiques ou concertations que l'on sautera. Le reste est à négocier au plan national: l'IA ne peut modifier la réglementation/les consignes.

## "Synthèse"

M.COLCY: propose des modifs sur la lettre de départ:

- dans le 1) deuxième page: mettre « avis de participation » à la place d'autorisations d'absence;

- concertation: rajouter et journée de solidarité;

- les IEN fléchent les réunions pédagogiques (une par semestre au plus) impossibles à sauter et les enseignants cochent sur les tableaux des réunions pédagogiques les deux réunions qu'ils remplaceront par le temps consacré aux RIS.

SNU (relayé par tous): nous ne sommes donc réunis que pour entériner des décisions faites à l'avance par l'IA. Si on devait voter personne ne voterait les propositions de l'IA.

En marge:

- Proposition du SNU de faire sauter la journée de classe en plus de la zone B par rapport aux autres zones cette année en accordant le pont de l'Ascension.

- L'IA étudiera la possibilité pour les EVS/AVS de bénéficier d'heures d'information syndicale

Jacques Candas





UNSEN Cgt Educ'Action 263 rue de Paris (Case 549) 93515 MONTREUIL CEDEX  
Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Contact Presse : Nicole Hennache TEL. 01 48 18 81 47

Inspection Générale et réforme du primaire...  
Le discours de l'État UMP

La Cgt-Educ'Action a pris connaissance de la note de synthèse émise par l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale.

Elle s'étonne de la teneur de cette note qui voudrait prouver que la réforme, mise en place depuis 2008 dans le primaire, serait une réussite qui rencontrerait l'assentiment des parents et des enseignant-e-s, et ce malgré l'opposition des organisations syndicales, présentées comme oppositionnelles, « hostiles par principe » et finalement peu représentatives des personnels.

Ce rapport, qui repose essentiellement sur les « impressions » de ses rédacteurs, est complètement déconnecté de la réalité de terrain. Reposant essentiellement sur les déclarations de la hiérarchie de l'Éducation Nationale (Inspecteur d'Académie, Inspecteurs de l'Éducation Nationale) et sur les enquêtes « bidons », pour ne pas dire « bidonnées » qui se multiplient, il n'a pour objet que de justifier a posteriori une réforme prise à la hussarde, sans concertation réelle avec les acteurs de l'École, et de tenter de justifier par des approximations, des impressions sans réel travail d'évaluation, la suite de cette réforme :

- la modification une nouvelle fois de l'organisation de la semaine scolaire, trop lourde, ce qui est réel, par l'introduction obligatoire du travail le mercredi matin, sans tenir compte des rythmes de l'enfant et de l'équilibre nécessaire de la répartition des activités dans la journée, la semaine, l'année scolaire ;
- le renforcement de la hiérarchie intermédiaire de l'Éducation, les IEN, en en faisant des « managers » ;
- la mise en place d'EPEP avec des directeurs-trices, maillon hiérarchique destiné à renforcer un pilotage seulement quantitatif de l'École ;
- la poursuite de la mise en place de « nouveaux programmes » qui représentent pourtant une régression importante sur le plan pédagogique ;
- la mise en concurrence des établissements scolaires ;
- la suppression programmée de dizaines de milliers d'emplois.

La vision idyllique de l'école présentée dans cette note ressemble davantage au monde des « Bisounours » qu'à la réalité.

Le ton employé, les coups « de brosse à reluire » destinés aux « cadres » de l'Éducation Nationale et aux enseignant-e-s qui ne se laisseraient pas influencer par les syndicats et les associations pédagogiques, toujours hostiles par principe aux réformes..., sont indignes.

Rarement la haute fonction publique de l'Éducation Nationale a montré une telle inféodation à un pouvoir. Elle nous avait habitués à plus d'indépendance et de sens critique. Cette note de synthèse ressemble plus à un discours de l'État UMP qu'à une réelle étude de la réforme en cours et de ses conséquences.

Notre école mérite mieux que cette pseudo étude dont le but exclusif est de servir la mise en place de la politique ministérielle.

Montreuil, le 11 septembre 2009

# Charte de résistance pédagogique des enseignants du primaire

La Commission exécutive nationale de la Cgt-Educ'Action réunie les 10 et 11 septembre à Montreuil a décidé de relayer la charte de la résistance pédagogique des enseignants du primaire et d'appeler les personnels à signer cette charte.

## Charte de la résistance pédagogique des enseignants du primaire:

Les « réformes » structurelles et pédagogiques imposées par le ministère de l'Education Nationale ne permettent pas de construire une école équitable, humaine et respectueuse de tous les enfants. Elles conduisent à la déconstruction de l'école publique en vue de l'ouvrir au secteur marchand. Notre devoir est d'y résister.

1. En adhérant à la présente charte, je m'engage à agir dans le sens d'une éducation et d'un enseignement qui visent à :
2. respecter les droits de l'enfant tels que définis dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, notamment le droit à une éducation de qualité pour tous, le droit à l'épanouissement et au développement harmonieux de l'enfant.
3. favoriser l'autonomie et la responsabilité de l'enfant, être doué de raison et de conscience.
4. contribuer à la construction de sa pensée par une pédagogie privilégiant la coopération et le raisonnement, plutôt que la compétition et la simple répétition d'automatismes.
5. apprendre à s'exprimer, lire, écrire, compter aux élèves en les mettant en situation de réflexion et d'échanges.
6. assumer une autorité éducative, opposée à l'autoritarisme, fondée sur le respect de la liberté de conscience, le respect mutuel et la légitimité de règles élaborées ensemble.
7. réaliser des évaluations constructives qui permettent de mesurer réellement les progrès des élèves et de favoriser l'estime d'eux-mêmes.
8. créer les conditions de coopération au sein de la communauté éducative (Enseignants-RASED-Parents...) et au sein de la classe qui aident chaque enfant à entrer dans les processus d'apprentissage et à surmonter ses difficultés.
9. promouvoir une réflexion sur l'aménagement du temps de vie de l'enfant à l'école qui respecte ses rythmes chronobiologiques.

En signant cette Charte, j'entre en résistance en n'appliquant pas tout ou partie des dispositifs contraires aux valeurs de respect, de coopération et de progrès. Je revendique, en conscience, par loyauté envers le service public d'éducation, et au nom de la liberté pédagogique inscrite dans la loi, la possibilité de mettre en place toute alternative pédagogique dans l'intérêt des enfants.



Non à l'autoritarisme !

Non aux sanctions contre Erwan Redon !

Erwan Redon, professeur des écoles à Marseille et désobéisseur, est de nouveau convoqué devant une commission disciplinaire (CAPD) jeudi 17 septembre.

Après une 1ère CAPD le 7 juillet qui n'a débouché sur aucune sanction, en raison d'un vice de forme, l'Inspecteur d'Académie (IA) des Bouches-du-Rhône a convoqué une nouvelle fois Erwan Redon le 27 août, pendant les vacances scolaires, en changeant le motif de la convocation. Il n'est plus question d'insuffisance professionnelle mais de « non respect des obligations professionnelles ». Erwan Redon étant absent ce jour-là, les syndicats ont refusé de siéger. L'IA convoque à nouveau Erwan Redon le 17 septembre à 15h. Les sanctions encourues vont du blâme à la révocation.

L'intersyndicale conteste les motifs invoqués à l'encontre d'Erwan Redon. Cette situation n'est qu'un exemple de la répression exercée injustement, partout en France, par l'administration sur les personnels qui contestent les réformes dévastatrices pour l'Ecole.

Nous ne l'acceptons pas et l'intersyndicale appelle à se rassembler :  
Jeudi 17 septembre 2009 à partir de 17h

devant l'Inspection Académique des Bouches-du-Rhône

20, bd Charles Nédélec, Marseille 1er Métro St Charles

SNUIPP, Sgen-CFDT, SUD Education, CGT Educ'action, CNT, Se-UNSA, SNUDI-FO, UDAS

## Communiqué de presse de la Cgt-Educ'Action Nationale

suite au Conseil de discipline qui s'est déroulé dans le 13 le 17 septembre

### Abandon des poursuites à l'encontre d'Erwan Redon

La Cgt-Educ'Action apporte son soutien à Erwan Redon. Elle dénonce les conditions dans lesquelles s'est déroulé le Conseil de Discipline du 17 septembre. Cette commission disciplinaire a abouti majoritairement à une proposition de déplacement d'office.

La Cgt-Educ'Action demande à l'Inspecteur d'Académie des Bouches du Rhône de ne pas suivre la proposition majoritaire de la commission, majorité obtenue par l'abstention de deux délégués du personnel d'une des organisations syndicales présente dans le Conseil.

L'Inspecteur d'Académie a, seul, le pouvoir de décider ou non de l'une des sanctions les plus graves qui puissent être prise contre un personnel de l'Education Nationale.

**La Cgt-Educ'Action exige l'abandon immédiat de toute poursuite contre ce collègue.**



Photos:

Mathieu Do Duc

## Pour plus d'information

Site Sden-CGT13: <http://cgteducaix.ouvaton.org/>:

Nous contacter: [sdencgt13@wanadoo.fr](mailto:sdencgt13@wanadoo.fr)

[ursden.aixmille@wanadoo.fr](mailto:ursden.aixmille@wanadoo.fr)

☎ 04 91 62 74 30

premier degré: [djpcandas@aol.com](mailto:djpcandas@aol.com)

☎ 04 42 40 09 29 ; 06 32 77 65 74

Le SDEN sur Gardanne :

Aline Fabre: ☎ 06.62.78.99.13

Natacha Bérard: ☎ 06.11.03.01.65

Le SDEN sur Arles :

Hélène Nicolas: ☎ 06.14.79.20.42

N'hésitez pas à nous envoyer des informations, articles sur le premier degré

Je souhaite :

prendre contact

me syndiquer

Nom(Mme,Melle,M.).....

Prénom.....

Adresse personnelle.....

Code postal ..... Ville.....

Tél. .... e-mail.....

Corps .....

Code postal.....

Ville.....

Sden-Cgt 13, Bourse Benoît Frachon, 23 bd Nedelec, 13003 Marseille - Tél. : 04.91.62.74.30 - fax: 04 91 08 91 42

e-mail : [ursden.aixmille@wanadoo.fr](mailto:ursden.aixmille@wanadoo.fr) - [sdencgt13@wanadoo.fr](mailto:sdencgt13@wanadoo.fr)

site: <http://cgteducaix.ouvaton.org/>

## Permanences à l'IUFM :

BOURSE DU TRAVAIL CGT Aix-Provence

04 42 23 29 76 : tous les mardis de 17h00 à 19h00

SITE CANEBIERE : tous les mardis de 11h30 à 13h00

SITE AIX : les mercredis de 11h45 à 13h30

les jeudis de 12h30 à 14h00

SITE AVIGNON : les premiers jeudis de chaque mois de 11h00 à 13h00

SITE DIGNE : les troisièmes jeudis de chaque mois de 11h00 à 13h00

## Contacts :

AIX

Joël Galiay: [joel.galiay@wanadoo.fr](mailto:joel.galiay@wanadoo.fr)

MARSEILLE:

Emmanuel Arvois: [manu-deux@wanadoo.fr](mailto:manu-deux@wanadoo.fr)

Christian Zariquiegui: [Christianzariquiegui@wanadoo.fr](mailto:Christianzariquiegui@wanadoo.fr)

MARSEILLE, AVIGNON, DIGNE:

Jacques Candas: [djpcandas@aol.com](mailto:djpcandas@aol.com) (premier degré)

## Agenda CGT

29 septembre: conseil syndical dép. SdenCGT 13

7 octobre : journée nationale pour le travail décent.

22 octobre : manifestation nationale pour une véritable politique industrielle



## Annonces diverses

Le prochain écho régional de la Journée Dys, toujours organisé en collaboration avec **AAD Provence**, s'articulera sous la même forme que les précédentes mais se tiendra cette fois, sur la Faculté de Sciences de Luminy le Samedi 10 octobre prochain à partir de 10h. La rencontre reste portes ouvertes.